COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE RENNES

Commune de

Cintré

Plan Local d'Urbanisme

ANNEXE N°2 DU REGLEMENT LITTERAL

Patrimoine bâti d'intérêt local

Révision approuvée par DCM du 27 février 2007

CINTRÉ
La Commune à Vivre

METROPOLE Rennes
vivre en intelligence
service des Etudes Urbaines

février 2007

" RECENSEMENT DU PATRIMOINE RURAL BÂTI DE CARACTÈRE "

COMMUNE DE CINTRE - 35310

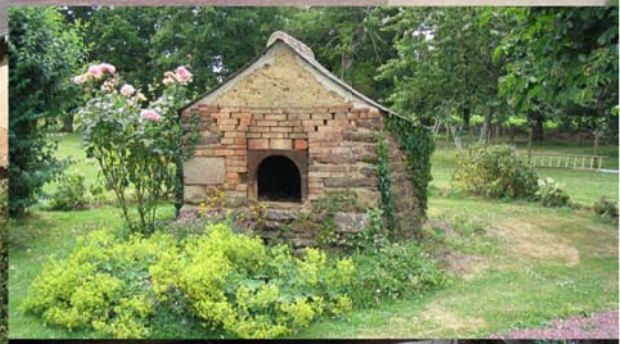

LIARD & TANGUY
ARCHITECTES D.P.L.G
14, RUE DUPONT DES LOGES
35000 RENNES
TEL 02 99 67 54 55
FAX 02 23 40 17 08
liard.tanguy@wanadoo.fr

PLAN DE SITUATION Ech : 1/15000

Commune de CINTRE
Etude patrimoine
mars 2006

Les anciens hameaux :

1 - La Landelle
2 - Bintin
3 - Le Chêne Marie
4 - Le Coudray

Les longères :

5 - Les Bordes
6 - La Besnerais
7 - La Planche Robin
8 - La Lande Garnier
9 - Les Canrues
10 - Les Noes
11 - La Chédelais
12 - La Marois
13 - Les Couettes
14 - Le Chataignier
15 - La Richeudais
16 - La Pilais
17 - La Bonnemais
18 - La Bonnemais
19 - Le chêne piqué
20 - L'Ecotay
21 - La Nouette
22 - La Nouvelle Métairie

Les maisons bourgeoises :

23 - La Bréhaudais
24 - Bourg - rue des Ifs
25 - Bourg - rue des Ifs
26 - Le Plessis

N°1 — Lieu-dit « La Landelle »

Section cadastrale : 462
Position par rapport au centre bourg : Nord-Ouest

Plan Napoléonien de 1825 Ech: 1/2500

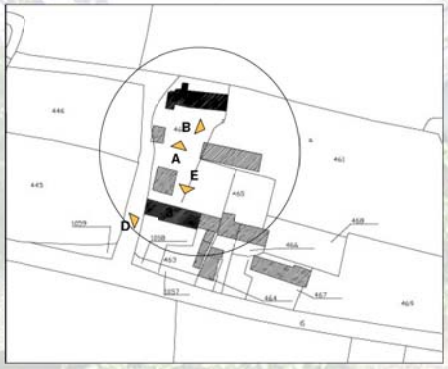

Plan cadastral Ech: 1/2500

Photo A
Bâtiments 1 & 2

Photo B

Photo C
Bâtiment 3

Photo D
Bâtiment 3

Photo E
Bâtiment 3

Aspect d'ensemble

- Intérêt patrimonial: L'ensemble du corps de bâtiment 1 & 2 (photo A) conserve une relative authenticité d'aspect malgré des extensions apportées au bâtiment d'origine. Il forme un bel exemple de longère.
  Le bâtiment agricole (Photo E) reste parfaitement lisible malgré la proximité de nouveaux hangars et la fermeture des anciennes ouvertures. Il conserve une belle authenticité d'aspect.
- Etat général : Bon pour l'ensemble des bâtiments. Moyen pour le bâtiment 3.
- Eléments remarquables : Un puits en ossature bois sur solin en pierre (photo B).

Données historiques

- Origine : XVIIIème pour les bâtiments 1 et 3. XIXème siècle pour l'extension de l'habitation (partie 2).
- Forme : Les bâtiments s'organisent perpendiculairement à la route. A l'origine, le bâtiment agricole était un ensemble de plusieurs habitations - en témoigne la trace d'une ancienne cheminée (photo C) - et s'ouvrait vers le sud. Divers Hangars agricoles ont ensuite été ajoutés.

Fonction

- Origine : Plusieurs habitations.
- Actuelle : Habitation et dépendances.

Matériaux

- Murs : Tous les bâtiments sont en maçonnerie de terre avec solin en pierres à l'exception des divers bâtiments agricoles ajoutés. Le bâtiment d'habitation est enduit au ciment.
- Ouvertures : Les encadrements des ouvertures de l'habitation sont en béton. Les encadrements bois des ouvertures du bâtiment agricole sont encore présents malgré que toutes les ouvertures de la façade aient été rebouchées.
- Toiture : Les toitures en ardoises pour les bâtiments 2 et 3. Fibro-ciment pour le bâtiment 1.

Recommandations

- Générales : Restaurer le bâtiment agricole dans le respect des matériaux existants: la terre, la pierre et le bois.
- Particulières : Remplacer l'enduit ciment extérieur de l'habitation par un enduit à la chaux.
- Volume / extension : Eviter les extensions en façade sud des bâtiments 1 & 2 afin de ne pas perturber la lecture de cet ensemble. Les nouvelles extensions devront s'intégrer avec les volumétries existantes.
- Percements : Eviter la création de nouveaux percements sur l'habitation. Possibilité de réouverture des percements du bâtiment agricole; Bannir l'emploi du PVC pour les menuiseries extérieures.
- Toiture : Aspect ardoises naturelles. Lors de la réfection de la toiture en fibro-ciment, il est souhaitable de la remplacer par une toiture en ardoises.

N°2 — *Lieu-dit « Bintin»*

Section cadastrale : 408
Position par rapport au centre bourg : Nord-Ouest

Plan Napoléonien de 1825 Ech: 1/2500

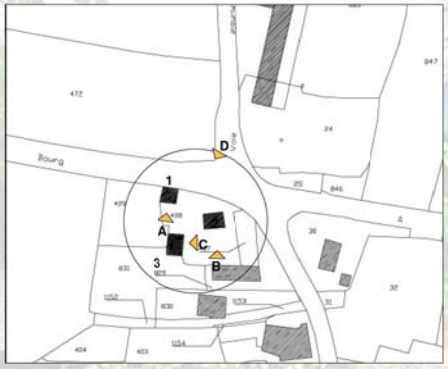

Plan cadastral Ech: 1/2500

Photo A
Bâtiment 1

Photo B
Bâtiment 2

Photo C
Bâtiment 3

Photo D
Bâtiments 1, 2 & 3

Aspect d'ensemble

- Intérêt patrimonial : La composition d'origine de l'ensemble a évolué mais les bâtiments 2 et 3 ont conservé leur authenticité d'aspect. Le bâtiment 1 a subi des modifications d'ouvertures.
- Etat général : Mauvais état pour le bâtiment 2 (photo B). Assez bon état pour les bâtiments 1 & 3 (Photo A et C).
- Eléments remarquables : Pas d'élément particulier.

Données historiques

- Origine : XVIIIème - XIXème siècle pour les bâtiments 2 & 3. Fin XIXème siècle pour le bâtiment 1.
- Forme : A l'origine, l'organisation de la parcelle était toute autre qu'actuellement. Les bâtiments 2 et 3 faisaient partie d'un plus vaste ensemble de bâtiments disposé en forme de « L » et orienté vers le sud. Depuis, deux corps de bâtiments, disposés de part et d'autre du volume 2 ont disparu (des traces sont encore visibles aujourd'hui). Un troisième petit bâtiment s'est construit au nord de la parcelle, le long de la route. Ces 3 bâtiments sont positionnés aujourd'hui d'une façon aléatoire sur le terrain.

Fonction

- Origine : Habitation pour le bâtiment 2. L'absence de cheminée peut remettre en cause le statut de ce bâtiment. Pourtant il est probable que la cheminée était installée dans une des deux parties détruites. Habitation pour le bâtiment 1 et dépendance pour le bâtiment 3.
- Actuelle : Habitation (bâtiment 1) et dépendances (bâtiments 2 & 3).

Matériaux

- Murs : Toutes les maçonneries sont en terre avec solin en pierre ou maçonnerie en pierre pour la partie gauche du bâtiment 3.
- Ouvertures : Toutes les fenêtres ont conservé leur encadrement en carrées bois à l'exception des ouvertures modifiées du bâtiment 1 dont les encadrements sont béton.
- Toiture : Toitures en ardoises sur le bâtiment 1, en fibro-ciment sur les bâtiments 2 et 3.

Recommandations

- Générales : Respecter les matériaux d'origine: terre, pierre et bois. Proscrire l'emploi du ciment pour les enduits et les maçonneries.
- Particulières : Entretenir rapidement la toiture et la maçonnerie du bâtiment 2. Mettre en place un système de récupérations des eaux pluviales.
- Volume / extension : Extensions dans la continuité des volumes existants en respectant le gabarit et les volumétries existantes.
- Percements : Dans le cas de modification ou réfection d'ouvertures, préserver ou remplacer les carrées bois d'origine par des nouvelles.
- Toiture : Remplacer les toitures en fibro-ciment par de l'ardoise.

N°3 — Lieu-dit « Le Chêne Marie »

Sections cadastrales : 965-966-967
Position par rapport au centre bourg : Nord-Ouest

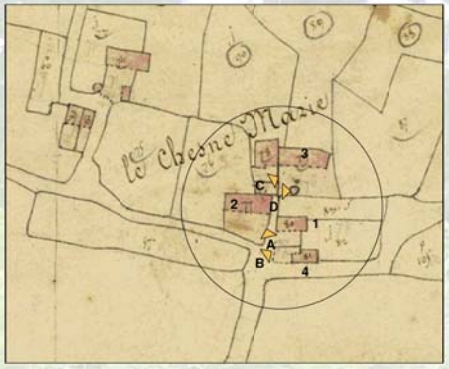

Plan Napoléonien de 1825 Ech: 1/2500

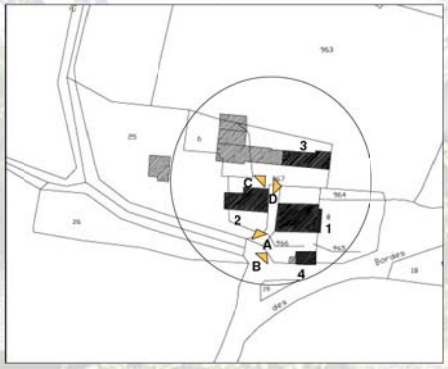

Plan cadastral Ech: 1/2500

Photo A
Bâtiment 2

Photo B
Bâtiment 1

Photo C
Bâtiment 3

Photo D

Aspect d'ensemble

- Intérêt patrimonial : La composition d'ensemble reste lisible malgré les nombreuses adjonctions et modifications intervenues sur chacun des bâtiments.Ce hameau a conservé son authenticité d'aspect.
  Les bâtiments 1 & 2 ont subi de profondes modifications de façade et de création d'extensions.
  Le bâtiment 3 a conservé son authenticité d'aspect; Sa fonction agricole reste parfaitement lisible.
  Le bâtiment 4 a subi des modifications d'ouvertures et la création d'un petit appentis en pignon ouest.
- Etat général : Moyen pour les habitations. Mauvais pour les déperdances.
- Eléments remarquables : Un four à pain et un puits en mauvais état (photo D).

Données historiques

- Origine : XVIIIème siècle pour l'ensemble des bâtiments. XXème siècle pour les extensions.
- Forme : Les bâtiments se sont organisés sur plusieurs rangées parallèlement à la route et orientées au sud. De nombreuses extensions se sont greffées aux différents bâtiments sans pour autant remettre en cause l'organisation générale.

Fonction

- Origine : Ferme et habitations.
- Actuelle : Habitations et dépendances.

Matériaux

- Murs : Tous les bâtiments sont en maçonnerie de terre avec solin en pierres. Les différentes adjonctions et modifications de façade sont en parpaings.
- Ouvertures : Toutes les ouvertures des bâtiments d'habitation (1 & 2) ont été modifiées et les encadrements sont, soit en béton soit en briques. Seules les gerbières d'une habitation (photo A) et la vaste dépendance (photo C) ont conservé leur carrées bois.
- Toiture : Les toitures des habitations sont en ardoises. Les toitures des dépendances et appentis sont en tôle ondulée ou fibro-ciment.

Recommandations

- Générales : Restaurer dans le respect des matériaux existants: la terre, la pierre et le bois.
- Particulières : Remplacer les enduits extérieurs en ciment par de la chaux afin de pérenniser les ouvrages. Enduire les parties en parpaings à la chaux. Entretenir rapidement le bâtiment 3 (photo C).
- Volume / extension : Les extensions devront être en harmonie avec les volumétries et gabarits existants.
- Percements : Eviter la multiplication des ouvertures en façade des habitations. Eviter la création de nouveaux percements en façade sud du bâtiment 3; Préférer réouvrir les percements déjà existants.
- Toiture : Aspect ardoises naturelles. Remplacer la tôle ondulée de la dépendance afin de préserver la maçonnerie de terre.

N°4 — *Lieu-dit « Le Coudray »*

Sections cadastrales : 1127-1128
Position par rapport au centre bourg : Nord / Nord-Est

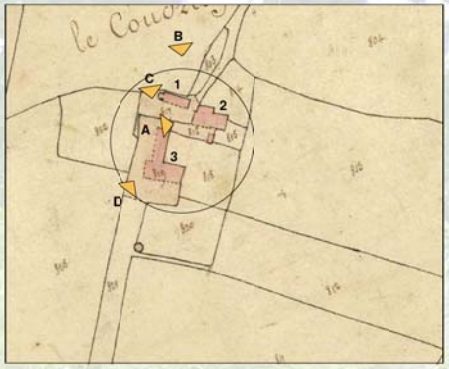

Plan Napoléonien de 1825 Ech: 1/2500

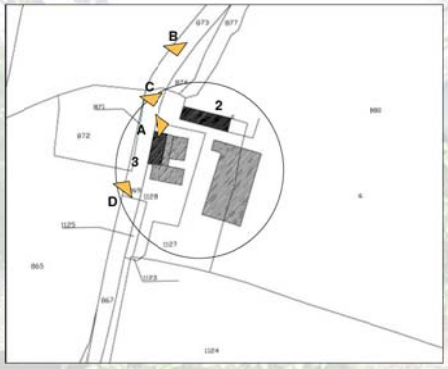

Plan cadastre de 1983 Ech: 1/2500

PHOTO A
Bâtiment 2

PHOTO B
Bâtiments 2 & 3

PHOTO C
Bâtiment 3

PHOTO D
Bâtiment 3

Aspect d'ensemble

- Intérêt patrimonial : La lecture d'origine de l'ensemble du hameau a été fortement modifiée à cause de la démolition de divers bâtiments et de la création de nombreuses extensions.
  Le bâtiment 2 a conservé son authenticité d'aspect: sa fonction agricole reste parfaitement lisible.
  Le bâtiment 3 a subi de profonds remaniements d'ouvertures et n'est plus lisible actuellement.
- Etat général : Bâtiment 2 en bon état. Les toitures ont été entretenues.
  Etat moyen pour le bâtiment 3. De nombreuses traces de salpêtre sur les enduits démontrent la forte présence d'humidité dans les murs.
- Eléments remarquables : Toiture à croupe sur le bâtiment 2.

Données historiques

- Origine : XIX et XXéme siècles. Divers bâtiments agricoles XXème siècle.
- Forme : A l'origine, 3 bâtiments distincts et regroupés au bout d'une voie sans issue. Aujourd'hui, le bâtiment 1, qui possédait un four à pain, a disparu. Autour des deux autres bâtiments sont venus se greffer des extensions formant un ensemble en « L ». Puis, un vaste bâtiment agricole s'est ajouté à l'ensemble formant une composition en « U » autour d'une cour. Un puits et un petit bâtiment (probablement une soue) ont disparu.

Fonction

- Origine : 2 habitations + dépendances (soue, étables et réserves).
- Actuelle : 1 habitation et exploitation agricole.

Matériaux

- Murs : Ils sont constitués d'un solin en pierre et d'une maçonnerie de terre pour l'ensemble des bâtiments anciens. Le bâtiment 3 est presque intégralement recouvert d'un enduit ciment.
- Ouvertures : Carrées en bois et appuis de fenêtres en béton pour le bâtiment 2. Deux ouvertures transformées en porte de hangar. Les encadrements sont en béton.
  Bâtiment 3: toutes les ouvertures ont été transformées à l'exception des gerbières en façade ouest.
- Toiture : En ardoises naturelles et ligne de faîtage en terre cuite pour le bâtiment 2. Une partie de la toiture est en tôle. Le bâtiment 3 est recouvert en tuiles (pas d'origine), les gerbières sont en ardoises.

Recommandations

- Générales : Entretenir dans le respect des matériaux existants : terre, pierre et bois. Remplacer les enduits ciment par un enduit à la chaux sur le bâtiment 3.
- Particulières : Mettre en place un système d'évacuation des eaux sur les deux bâtiments.
- Volume / extension : Les extensions devront être en harmonie avec les gabarits existants et devront être évitées en façade sud du bâtiment 2.
- Percements : Préserver la modénature et l'ordonnancement des ouvertures en façade sud : conserver les carrées bois existantes en façade. Préserver et entretenir les gerbières du bâtiment 3.
- Toiture : Aspect ardoises naturelles.

N°5 — *Lieu-dit « Les Bordes »*

Sections cadastrales : 1067-1110
Position par rapport au centre bourg : Nord-Ouest

Plan Napoléonien de 1825 Ech: 1/2500

Plan cadastral Ech: 1/2500

Photo A
Bâtiments 1, 2, 3 & 4

Photo B
Bâtiments 1, 2, 3 & 4

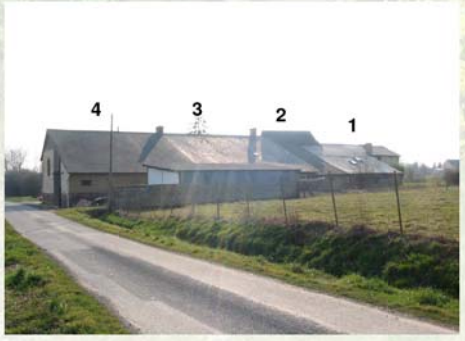

Photo C
Bâtiments 3 & 4

Aspect d'ensemble

- Intérêt patrimonial : La lecture originelle de chaque bâtiment est fortement perturbée à cause des nombreuses modifications qui y ont été apportées.
  Ce vaste ensemble bâti représente un beau linéaire de bâtiments d'époques différentes.
- Etat général : Bâtiments en assez bon état.
- Eléments remarquables : Le volume 2 est recouvert d'une toiture à coyau et à forte pente (photo A).

Données historiques

- Origine : XVIIème siècle pour le bâtiment le plus ancien (partie 2). XVIIIème siècle pour les parties 3 et 4. XIX - XX ème pour la partie 1.
- Forme : A l'origine, les bâtiments s'organisaient en deux linéaires de bâtiments, disposés autour d'une cour et perpendiculairement à la route. Aujourd'hui, l'ensemble bâti situé au sud a totalement disparu y compris le four à pain et le puits. L'ensemble nord a accueilli au fur et à mesure diverses adjonctions principalement en façade nord (photo B).

Fonction

- Origine : 2 Habitations et dépendances (réserves, four à pain et puits).
- Actuelle : 2 Habitations et dépendances.

Matériaux

- Murs : Tous les bâtiments sont en maçonnerie de terre avec solin en pierres. Les extensions sont en parpaings de ciment.
- Ouvertures : Bâtiments 3 et 4 : Toutes les ouvertures du rez-de-chaussée ont été modifiées et possèdent des encadrements en ciment. Les ouvertures de l'étage ont conservé leur encadrement en bois. Les appuis sont en béton. En pignon et façade arrière, les ouvertures ont conservé leur encadrement d'origine (photo C).
  Bâtiment 2 : Les ouvertures ont été transformées en vaste porte de hangar.
  Bâtiment 1 : Les ouvertures ont été refaites. Jambages bois à l'étage et béton au rez-de-chaussée.
- Toiture : Toutes les toitures sont en ardoises à l'exception des appentis et de la partie 2 dont les toitures sont en fibro-ciment.

Recommandations

- Générales : Restaurer dans le respect des matériaux d'origine : la terre, la pierre et le bois.
- Particulières : Remplacer l'enduit ciment en façade (volumes 3 & 4) par un enduit à la chaux par souci de pérennité de l'ouvrage. Enduire les parties en parpaings à la chaux.
- Volume / extension : Eviter les extensions en façade sud afin de ne pas perturber la lecture de ce vaste ensemble linéaire. Les extensions devront s'intégrer harmonieusement avec les volumétries existantes.
- Percements : Eviter la création de nouveaux percements dont les dimensions ne correspondent pas au bâtiment d'origine. Préférer les châssis de toit encastrés à la création de nouvelles lucarnes.
- Toiture : Aspect ardoises naturelles. Remplacer les toitures en fibro-ciment.

N°6 — *Lieu-dit « La Besnerais »*

Sections cadastrales : 53-54
Position par rapport au centre bourg : Ouest / Nord-Ouest

Plan Napoléonien de 1825 Ech: 1/2500

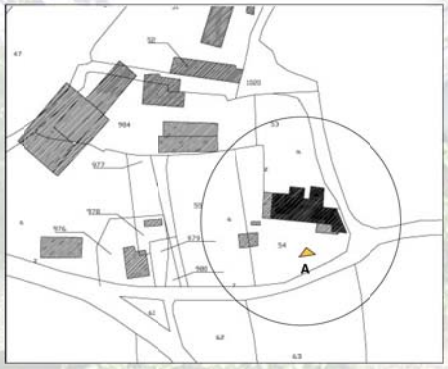

Plan cadastral Ech: 1/2500

Photo A

Photo B

Aspect d'ensemble

- Intérêt patrimonial: Même si des appentis sont venus se greffer sur le bâtiment, il reste parfaitement lisible et a conservé son authenticité d'aspect.
- Etat général : Moyen pour le bâtiment. Mauvais pour les appentis.
- Eléments remarquables : Toiture à coyau sur la partie gauche du bâtiment (photo A).

Données historiques

- Origine : fin XVIIIème - début XIXème siècle.
- Forme : Comme on peut le voir sur les différents cadastres, cet ensemble bâti linéaire s'est maintenu au cours des siècles, et ce, malgré la construction de nombreuses adjonctions.

Fonction

- Origine : Habitation + dépendance.
- Actuelle : Habitation + dépendance.

Matériaux

- Murs : Maçonnerie de terre avec solin de pierres pour le bâtiment et un appentis. Ossature et bardage bois pour les autres appentis.
- Ouvertures : L'ensemble des ouvertures a été modifié. Seules les fenêtres de l'étage semblent avoir conservé leur double carrée bois - à l'exception des appuis en béton - alors que tous les encadrements du rez-de-chaussée ont été remplacés par des encadrements en béton ou en briques.
- Toiture : Toiture en ardoises naturelles + ligne de faîtage en terre cuite pour l'habitation et toiture en tôle ondulée sur les appentis. L'appentis en terre ne posséde plus de toiture.

Recommandations

- Générales : Entretenir dans le respect des matériaux existants et conserver l'écriture architecturale de l'ensemble.
- Particulières : Couvrir rapidement le petit appentis en terre sous peine d'érosion des murs en terre (photo B). Supprimer l'appentis en bois et tôle ondulée situé en façade sud et venant perturber la volumétrie du bâtiment.
- Volume / extension : Les extensions devront s'intégrer avec les volumétries existantes.
- Percements : Conserver les doubles carrées bois, les remplacer si nécessaire. Eviter la création de nouvelles ouvertures en façade, préférer les châssis de toit encastrés.
- Toiture : Couvrir l'appentis en terre par une toiture en ardoises naturelles et gérér l'écoulement des eaux pluviales sur l'habitation. Préférer l'emploi d'ardoises naturelles à la tôle ondulée sur les appentis.

N°7 — Lieu-dit « La Planche Robin»

Sections cadastrales : 305-306-307
Position par rapport au centre bourg : Ouest / Nord-Ouest

Plan Napoléonien de 1825 Ech: 1/2500

Plan cadastral Ech: 1/2500

Photo A
Bâtiment 1

Photo B
Bâtiment 1

Photo C
Bâtiment 2

Photo D

Aspect d'ensemble

- Intérêt patrimonial: L'aspect d'origine est relativement lisible, et ce, même si des extensions et d'autres bâtiments se sont ajoutés au cours du temps.
  Le bâtiment 1 est un bel exemple de longère; il a conservé une bonne authenticité d'aspect.
  Malgré le remaniement des ses ouvertures, la dépendance 2 a conservé sa volumétrie et son aspect d'origine.
- Etat général : bon pour l'ensemble des bâtiments.
- Eléments remarquables : un four typique de la commune: de section circulaire, tronqué vers l'avant, il est composé d'une maçonnerie en schiste et d'une voûte en terre (photo D). Présence d'un puits (photo C).

Données historiques

- Origine : XVIIIème siècle pour la bâtiment principal (photo B). Les autres bâtiments datent probablement du début du XXme siècle (photo C).
- Forme : Le cadastre napoléonien de 1825 nous montre la seule présence du corps principal d'habitation 1 et d'un petit édifice qui semblerait être un four. Ils sont disposés au contact et perpendiculairement à la route. Au Xxème siècle, deux autres bâtiments se sont placés perpendiculairement au premier à l'emplacement du four. Celui-ci semble avoir été déplacé à l'endroit actuel.

Fonction

- Origine : Habitation.
- Actuelle : Habitation + dépendance.

Matériaux

- Murs : Maçonnerie de terre avec solin en pierres pour l'ensemble des bâtiments.
- Ouvertures : Les ouvertures du bâtiment d'habitation posséde des carrés simples à l'étage et des carrées doubles au rez-de chaussée. Ces carrées doubles ont été posées lors du remaniement de ces ouvertures. Les ouvertures dans le bâtiment 2 ont été remaniées et possédent des encadrements en béton.
- Toiture : l'ensemble des bâtiments est recouvert en ardoises naturelles.

Recommandations

- Générales : Préserver la composition d'ensemble et respecter les matériaux d'origine; la terre, la pierre et le bois.
- Particulières : Attention aux plantes qui peuvent abîmer les murs.
- Volume / extension : Eviter la multiplication des extensions en façade principale des bâtiments.
- Percements : Eviter la création de nouveaux percements afin de ne pas dénaturer la lecture de la fonction de chaque bâtiments. Conserver les carrées simples d'origine.
- Toiture : Aspect ardoises naturelles.

N°8 Lieu-dit « La Lande Garnier»

Sections cadastrales : 311-1038
Position par rapport au centre bourg : Ouest / Nord-Ouest

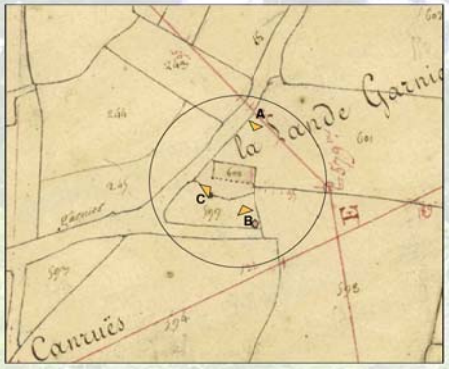

Plan Napoléonien de 1825 Ech: 1/2500

Plan cadastral Ech: 1/2500

Photo A

Photo B

Photo C

Aspect d'ensemble

- Intérêt patrimonial: Malgré la végétation qui a envahit le bâtiment, son aspect d'origine reste parfaitement lisible. Cet ensemble forme une belle longère qui a subi que peu de modifications de façades.
- Etat général : Mauvais pour l'ensemble des éléments constituants du bâtiment; toiture, maçonnerie, menuiseries,....
- Eléments remarquables : Pas d'élément architectural particulier.

Données historiques

- Origine : XVIIIème siècle.
- Forme : Le bâtiment s'est orienté naturellement vers le sud, à proximité du chemin. Prolongé par diverses extensions, il forme aujourd'hui un ensemble linéaire cohérent sur toute sa longueur.

Fonction

- Origine : Habitation et dépendance.
- Actuelle : Habitation et dépendance.

Matériaux

- Murs : Maçonnerie de terre sur solin de pierres pour l'ensemble du bâtiment.
- Ouvertures : Les ouvertures de la partie Ouest du bâtiment ont été modifiées; une des ouvertures a été transformée en gerbière. les encadrements d'origine en bois ont été remplacés par des encadrements en ciment. Les ouvertures situées dans la partie Est ont conservé leur aspect d'origine ainsi que leur carrée simple en bois.
- Toiture : L'ensemble du bâtiment est recouvert d'une toiture en ardoises avec une partie en fibro-ciment. Le faîtage est en terre cuite.

Recommandations

- Générales : Restaurer rapidement dans le respect des matériaux l'ensemble du bâtiment. Proscrire l'emploi du ciment aussi bien pour les enduits extérieurs que pour les éventuelles reprise de maçonnerie.
- Particulières : Attention aux plantes qui peuvent abîmer les maçonneries.
- Volume / extension : Eviter la multiplication d'extensions qui dénaturent la composition originale homogène de ce bâtiment. Les extensions devront sintégrer harmonieusement à la volumétrie générale du bâtiment.
- Percements : Conserver les carrées bois. Eviter la multiplication des ouvertures en façade et la modification de celles existantes.
- Toiture : Toiture en ardoises naturelles à entretenir sur la partie Ouest. Remplacer le fibro-ciment par de l'ardoise.

N°9 — *Lieu-dit « Les Canrues»*

Sections cadastrales : **320**-321-322-1071
Position par rapport au centre bourg : Ouest / Nord-Ouest

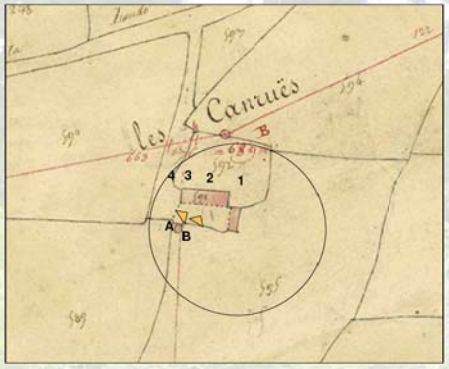

Plan Napoléonien de 1825 Ech: 1/2500

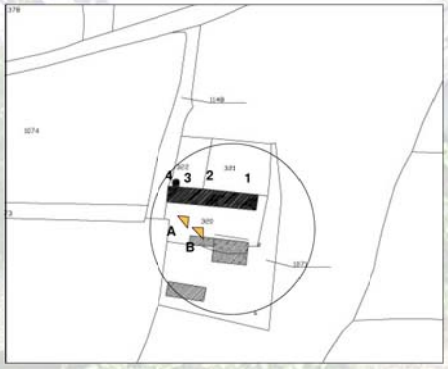

Plan cadastral Ech: 1/2500

Photo A

Photo B

Photo C

Aspect d'ensemble

- Intérêt patrimonial: La lecture du bâtiment d'origine reste perceptible malgré les transformations intervenues au cours des siècles. Cet ensemble forme une vaste longère dont les différentes époques sont lisibles.
- Etat général : Bon pour l'ensemble du batiment.
- Eléments remarquables : Toiture à coyau sur la partie 1 du bâtiment.
  Un four à pain en façade nord à l'extrémité du bâtiment 4 (photo C).

Données historiques

- Origine : XVIIIème siècle pour l'ancienne habitation (photo B). Extensions du XIXème et XXème siècle.
- Forme : Situés au bout d'un chemin, deux bâtiments disposés perpendiculairement s'organisaient autour d'une cour dans laquelle se trouvait un four. Le four ainsi que le bâtiment Est ont disparus aujoud'hui. Diverses extensions ont été construites dans le prolongement de l'ancienne habitation formant ainsi un ensemble linéaire cohérent.

Fonction

- Origine : Habitation et dépendance.
- Actuelle : Habitation et dépendances.

Matériaux

- Murs : Maçonnerie de terre avec solin en pierres pour l'ensemble du bâtiment.
- Ouvertures : Certaines ouvertures possédent des carrées doubles en bois alors que les autres ouvertures, remaniées, ont des encadrements en béton. Toutes les menuiseries sont en bois.
- Toiture : Les toitures sont en ardoises naturelles avec ligne de faîtage en terre cuite à l'exception de certaines parties en fibro-ciment.

Recommandations

- Générales : Respecter les matériaux d'origine à savoir la terre, la pierre et le bois.
- Particulières : Bannir l'emploi du PVC aussi bien pour les descentes d'eaux pluviales que les menuiseries.
- Volume / extension : Eviter la création d'extension en façade sud afin de ne pas dénaturer la lecture du bâtiment.
- Percements : Eviter les création de nouvelles ouvertures sur la façade Sud afin de ne pas dénaturer la volumétrie de l'ensemble. Conserver les carrées bois.
- Toiture : Entretenir les toitures en ardoises. Remplacer les parties en fibro-ciment par de l'ardoise.

N°10 *Lieu-dit « Les Noës»*

Section cadastrale : 281
Position par rapport au centre bourg : Ouest

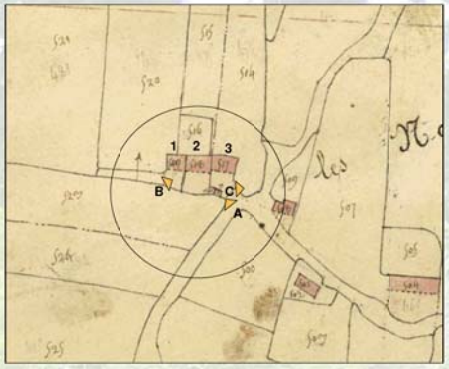

Plan Napoléonien de 1825 Ech: 1/2500

Plan cadastre Ech: 1/2500

Photo A

Photo B

Photo C

Aspect d'ensemble

- Intérêt patrimonial : L'aspect d'origine reste lisible aujourd'hui et ce, même si des extensions se sont greffées.
- Etat général : Moyen pour la partie 3 du bâtiment. Mauvais pour la partie 2 et l'extension située perpendiculairement (photo A).
- Eléments remarquables : un four à pain typique de la commune : de section circulaire, tronqué vers l'avant, en maçonnerie de terre et de briques (photo c).

Données historiques

- Origine : fin XVIIIème - début XIXème siècle pour le bâtiment principal. Extensions XIXème - XXème siècle.
- Forme : L'ensemble des corps de bâtiments s'organisaient de façon linéaire perpendiculairement à l'axe routier. Aujourd'hui, le bâtiment 1 a disparu. Des extensions situées en façade nord et façade sud sont venus se greffer formant un ensemble en « L ».

Fonction

- Origine : 3 habitations.
- Actuelle : 1 habiation + dépendances.

Matériaux

- Murs : l'ensemble des bâtiments sont en maçonnerie de terre sur solin de pierres. Un appentis en ossature bois à l'est.
- Ouvertures : Les ouvertures de l'habitation 2 n'ont pas été modifiées et ont conservés leur carrée bois. Les ouvertures du rez-de chaussée de l'habitation 3 ont été modifiées. Les carrées bois ont été remplacées par des encadrements en ciment..
- Toiture : l'ensemble des toitures est en ardoises naturelles.

Recommandations

- Générales : restaurer rapidement dans le respect des matériaux d'origine. Bannir l'emploi du ciment pour les encadrements des ouvertures, les reprises de maçonnerie et pour les enduits extérieurs.
- Particulières : consolider l'ancienne habitation 2 avant qu'elle ne s'effondre.
- Volume / extension : Les extensions devront respecter les gabarits et volumétries existants.
- Percements : Eviter la création de nouveaux percements en façade sud. Préserver ou remplcer les carrées bois.
- Toiture : Entretenir les toitures en ardoises.

N°11 — Lieu-dit « La Chédelais»

Sections cadastrales : 108-791-792
Position par rapport au centre bourg : Ouest

Plan Napoléonien de 1825 Ech: 1/2500

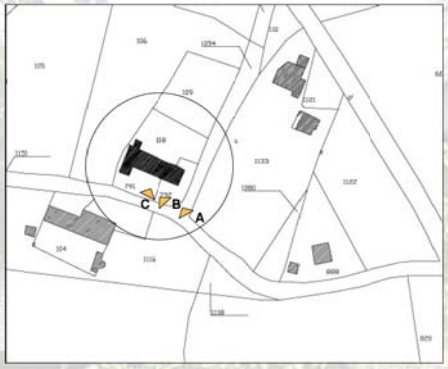

Plan cadastral Ech: 1/2500

Photo A

Photo C

Photo B

Aspect d'ensemble

- Intérêt patrimonial : L'ensemble du corps principal a subi de nombreuses transformations notamment au niveau des ouvertures. Il forme une vaste longère dont une section a disparu.
- Etat général : Bon. En cours de restauration. Des essais d'enduit terre sont visibles sur la façade (photo C).
- Eléments remarquables : pas d'élément remarquable.

Données historiques

- Origine : D'après le cadastre Napoléonien, le vaste corps principal existait au début du XIXème siècle. Les profonds remaniements ne permettent pas de dater plus précisément ce bâtiment. Extension XIXème siècle (photo B).
- Forme : A l'origine , un vaste corps de bâtiment organisé perpendiculairement à l'axe routier. Une extension s'est greffée en façade sud formant un ensemble en « L ». La partie Est du bâtiment a disparu récemment; un pignon a été reconstitué en parpaings (photo A).

Fonction

- Origine : Habitation + dépendances.
- Actuelle : Habitation et dépendances.

Matériaux

- Murs : Maçonnerie de terre sur solin en pierres pour l'ensemble des bâtiments. Reprises de maçonnerie en parpaings de ciment sur le corps principal d'habitation.
- Ouvertures : L'ensemble des ouvertures du bâtiment d'habitation ont été modifiées; à l'étage, des gerbières ont été crées. Des ouvertures ont été rebouchées avec des parpaings. Tous les encadrements sont en bois neuf. Certains appuis de fenêtres sont en béton.
- Toiture : Les toitures ont été refaites en ardoises neuves.

Recommandations

- Générales : Respecter les matériaux d'origine. Enduire les parties en parpaings à la chaux ou à la terre.
- Particulières : Eviter la création d'ouvertures disproportionnées, qui dénaturent la lecture de la fonction des bâtiments.
- Volume / extension : Les extensions devront s'intégrer aux volumétries existantes.
- Percements : Eviter les ouvertures supplémentaires en façade sud. Préferer le bois ressuyé pour les carrées.
- Toiture : Aspect ardoises naturelles.

N°12 — Lieu-dit « La Marois»

Section cadastrale : 100-956
Position par rapport au centre bourg : Ouest

Plan Napoléonien de 1825 Ech: 1/2500

Plan cadastre Ech: 1/2500

Photo A

Photo B

Aspect d'ensemble

- Intérêt patrimonial : Malgré les diverses modifications de façade, la composition d'ensemble reste lisible. Cet ensemble forme une longère à la volumétrie homogène, dont les différentes époques et fonctions restent lisibles.
- Etat général : Moyen, notamment au niveau des enduits.
- Eléments remarquables : On peut remarquer l'architecture particulière du petit bâtiment situé dans la cour (photo B).

Données historiques

- Origine : Début XIXème siècle pour la partie 2 du bâtiment d'habitation et XIXème - XXème siècle pour la partie 1 et le bâtiment de cour.
- Forme : A l'origine, une habitation (partie 2) sur laquelle était accolé un appentis. Une dépendance se situait en arrière. Celle-ci ainsi que l'appentis ont disparu. En lieu et place de l'appentis, le bâtiment d'habitation est prolongé par un corps de bâtiment (partie 1), s'inscrivant dans la volumétrie de l'habitation. Diverses extensions se sont également greffées en façade nord. Un second bâtiment s'est installé de l'autre côté de la cour (photo B).

Fonction

- Origine : Habitation + dépendances.
- Actuelle : Exploitation agricole.

Matériaux

- Murs : Maçonnerie de terre avec solin en pierres pour les bâtiments anciens.
- Ouvertures : Toutes les ouvertures ont été modifiées et possèdent des encadrements béton ou en briques. Seul
- Toiture : Ardoises sur les bâtiments de terre. Tôle ondulée sur les bâtiments agricoles et appentis.

Recommandations

- Générales : Respecter les matériaux d'origine. Utiliser des enduits à la terre ou à la chaux.
- Particulières : Préserver et entretenir le bâtiment de cour (photo B).
- Volume / extension : Respecter les gabarits des volumes existants.
- Percements : Eviter la multiplication des ouvertures.
- Toiture : Entretenir les tcitures anciennes.

N°13 — Lieu-dit « Les Couettes»

Sections cadastrales : 177-178-180-181
Position par rapport au centre bourg : Ouest

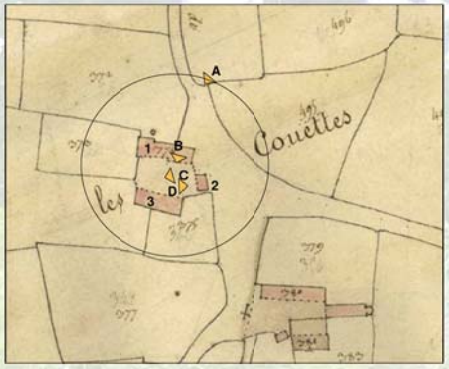

Plan Napoléonien de 1825 Ech: 1/2500

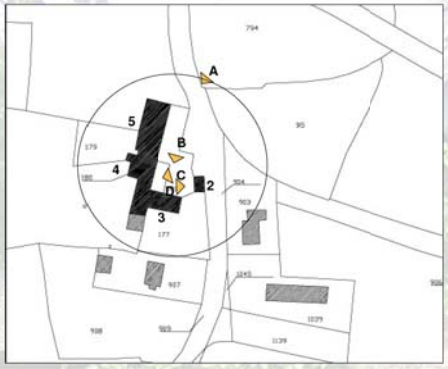

Plan cadastre Ech: 1/2500

Photo A
Bâtiments 3, 4 & 5

Photo B
Bâtiment 3

Photo C

Photo D
Bâtiment 2

Aspect d'ensemble

- Intérêt patrimonial : Malgré une modification importante de la composition originale, l'organisation actuelle forme un vaste ensemble de bâtiments de différentes époques, rassemblés autour d'une cour.
  Les bâtiments 2 & 3 ont conservé leur authenticité d'aspect.
  Les bâtiments 4 & 5 ont subi des modifications d'ouvertures mais les volumes n'ont pas été modifiés.
- Etat général : moyen pour l'ensemble des bâtiments..
- Elémenis remarquables : Le porche en bois à la jonction de la grange (3) et de l'habitation 4. On peut également s'interroger sur la fonction du petit bâtiment en entrée de cour (photo D). Son gabarit fait penser à une ancienne soue à cochon mais la présence de la cheminée pose question.

Données historiques

- Origine : D'après le cadastre Napoléonien, les bâtiments 2 et 3 datent du XVIIIème siècle. Les bâtiments 4 et 5 sont du XIXème siècle.
- Forme : A l'origine, cette ferme s'organisait en « U » : le bâtiment d'habitation (1) au nord, la grange en face et la soue à cochon adossée à la route. Le bâtiment d'habitation a disparu. Aujourd'hui, la nouvelle habitation et ses dépendances s'installent perpendiculairement à la grange. Ce nouvel ensemble s'est construit en plusieurs étapes.

Fonction

- Origine : Ferme.
- Actuelle : Habitations et dépendances.

Matériaux

- Murs : Maçonnerie de terre avec solin pierre pour l'ensemble des bâtiments. Des reprises de maçonnerie en ciment sont visibles sur le bâtiment 5; un enduit ciment sur la façade ce l'habitation 4.
- Ouvertures : Les bâtiments 2 et 3 ont conservés leurs carrées doubles en bois. Sur les bâtiments 4 et 5, les ouvertures ont été modfiées et tous les encadrements sont en ciment, à l'exception des fênetres de l'étage.
- Toiture : Toutes les toitures sont en ardoises.

Recommandations

- Générales : Entretenir dans le respect des matériaux d'origine. Supprimer les enduits ciment. Utiliser de la chaux ou de la terre.
- Particulières : Attention à la végétation qui peut abîmer les maçonneries.
- Volume / extension : Les extensions devront s'intégrer avec les volumétries et les gabarits existants..
- Percements : Eviter la prolifération des ouvertures qui dénature la lecture des bâtiments.
- Toiture : Entretenir les toitures ardoises et gérer l'écoulement des eaux pluviales sur le bâtiment 2.

N°14 — Lieu-dit « Le Châtaignier»

Sections cadastrales : 803-804
Position par rapport au centre bourg : Ouest

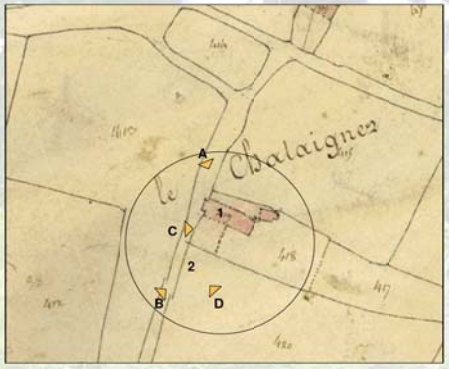

Plan Napoléonien de 1825 Ech: 1/2500

Plan cadastral Ech: 1/2500

Photo A
Bâtiment 1

Photo B
Bâtiment 2

Photo C
Bâtiment 1

Photo D
Bâtiment 2

Aspect d'ensemble

- Intérêt patrimonial : L'aspect d'origine de l'ancienne habitation (Photo C) a complètement disparu. A l'inverse, le bâtiment 2 n'a pas été modifié et a conservé toute son authenticité d'aspect. Sa fonction agricole reste parfaitement lisible.
- Etat général : Moyen pour l'habitation - très mauvais état pour le bâtiment.
- Eléments remarquables : Pas d'élément remarquable.

Données historiques

- Origine : Compte-tenu des profonds remaniements, on peut difficilement dater l'habitation. Le cadastre Napoléonien nous permet tout de même de conclure que son origine est antérieure au début XIXème siècle. Le bâtiment 2 (photo B & D) est du XIXème siècle.
- Forme : A l'origine, un seul corps de bâtiment, disposé perpendiculairement à l'axe routier. Une petite dépendance situé à l'est accueillait un four à pain. Un second corps de bâtiment s'est disposé parallèlement à la route. Diverses extensions sont greffées sur ces deux corps de bâtiments.

Fonction

- Origine : Habitation + une petite dépendance avec four à pain.
- Actuelle : Habitation + dépendances.

Matériaux

- Murs : Maçonnerie de terre avec solin en pierre pour les anciens bâtiments. L'habitation a conservé certains murs en terre de l'ancien bâtiment. Les diverses extensions sont probablement en parpaings. L'ensemble a été enduit au ciment.
- Ouvertures : La dépendance (bâtiment B) a conservé toutes ses anciennes ouvertures avec carrées bois. Toutes les ouvertures sur l'habitation ont été modifiées. Les encadrements sont en béton.
- Toiture : Toutes les toitures sont en ardoises.

Recommandations

- Générales : Respecter les matériaux et l'architecture des bâtiments d'origine. Proscrire l'emploi du ciment pour les enduits et les encadrements des ouvertures. Préferer la terre ou la chaux.
- Particulières : Entretenir rapidement la dépendance (photo B) et ses appentis.
- Volume / extension : Eviter de dénaturer la dépendance par la multiplication de nouvelles extensions.
- Percements : Respecter les dimensions des ouvertures traditionnelles afin de ne pas dénaturer la lecture de la fonction des bâtiments. Remplacer les carrées bois abimées. Bannir les menuiseries en PVC.
- Toiture : Rénover rapidement la toiture en ardoises du bâtiment 2.

N°15 *Lieu-dit « La Richeudais»*

Section cadastrale : 137-138
Position par rapport au centre bourg : Sud-Ouest

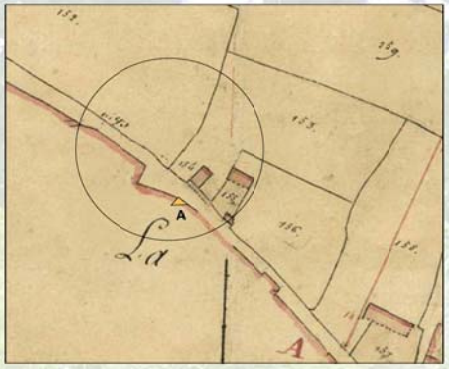

Plan Napoléonien de 1825 Ech: 1/2500

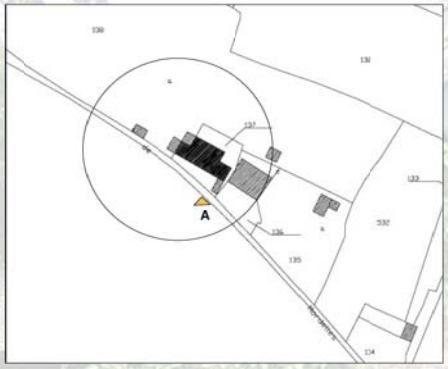

Plan cadastral Ech: 1/2500

Photo A

Aspect d'ensemble

- Intérêt patrimonial : Cette longère présente une belle homogénéité d'aspect. La composition d'origine a peu évolué et reste parfaitement lisible aujourd'hui.
- Etat général : Moyen.
- Eléments remarquables : Pas d'élément remarquable.

Données historiques

- Origine : XIXème siècle.
- Forme : Le cadastre Napoléonien nous indique qu'un bâtiment, placé perpendiculairement à la route, occupait l'emplacement de l'actuel bâtiment. Celui-ci a disparu et a laissé place à un vaste corps de bâtiment placé le long de la route. Des appentis en bois et tôle s'y sont greffés.

Fonction

- Origine : Habitation et dépendance.
- Actuelle : Habitation et dépendance.

Matériaux

- Murs : Maçonnerie de terre sur solin en pierre. Toutes les maçonneries sont enduites au ciment.
- Ouvertures : Les ouvertures ne sont pas modifiées et possédent encore des carrées bois.
- Toiture : Ardoises naturelles sur le bâtiment principal à l'exception de la partie Est qui est en fibro-ciment. Les appentis sont en tôle ondulée.

Recommandations

- Générales : Préserver la composition d'ensemble du bâtiment et respecter les matériaux d'origine : la terre, le bois et la pierre. Supprimer l'enduit ciment. Préférer la terre ou la chaux.
- Particulières : Supprimer les appentis pour restaurer la composition d'origine.
- Volume / extension : Les extensions devront respecter la composition linéaire du bâtiment et la volumétrie existante.
- Percements : Eviter la multiplication de nouveaux percements en façade sud qui dénatureront la lecture du bâtiment..
- Toiture : Remplacer la toiture fibro-ciment par de l'ardoise.

N°16 — Lieu-dit « La Pilais»

Section cadastrale : **176**-177-178-179-**1803-1804**
Position par rapport au centre bourg : Ouest / Sud-Ouest

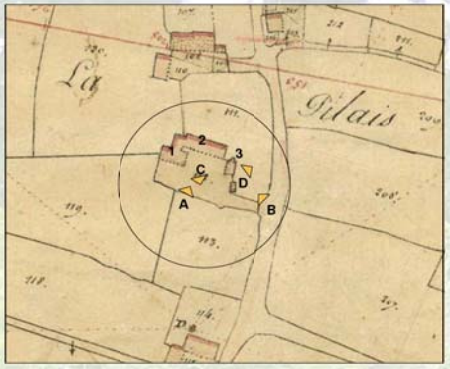

Plan Napoléonien de 1825 Ech: 1/2500

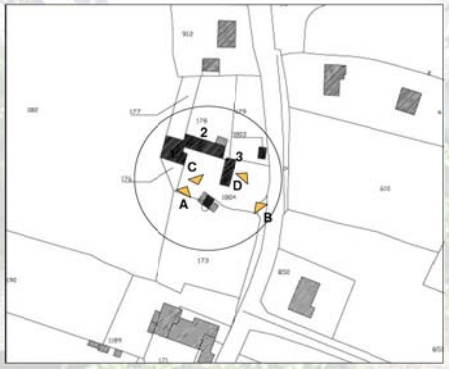

Plan cadastral Ech: 1/2500

Photo A
Bâtiments 1, 2 & 3

Photo C

Photo B
Bâtiment 3

Photo D

Aspect d'ensemble

- Intérêt patrimonial : La composition d'ensemble reste parfaitement lisible malgré la transformation de certains bâtiments. L'authenticité d'aspect a été pleinement conservé.
- Etat général : Mauvais état général de l'ensemble des bâtiments.
- Eléments remarquables : Pas d'élément remarquable.

Données historiques

- Origine : XVIIIème siècle pour les bâtiments 1, 2 et 3. Une extension du bâtiment 3 a été réalisée au XIXème siècle ainsi que la création de deux petits bâtiments (photos D et C).
- Forme : Depuis l'origine, cette ferme s'est organisée en forme de « U », légérement à l'écart de la route. Désormais la figure en « U » s'est refermée autour d'une cour par la prolongation du bâtiment 3 et la création de la petite réserve (photo C).

Fonction

- Origine : Ferme avec four à pain, soue, étables, réserves.
- Actuelle : Habitations + dépendances.

Matériaux

- Murs : Tous les bâtiments sont en maçonnerie de terre avec solin en pierre. Quelques reprises de maçonnerie sont réalisées en ciment. Les appentis sont soit en tôle ondulée, scit en ossature bois.
- Ouvertures : A l'exception de celles du bâtiment d'habitation 2, toutes les ouvertures sont d'origine et ont conservés leur carrée bois. Les ouvertures de l'habitation ont été modifiées et possédent des encadrements en béton. Les menuiseries sont en bois à l'exception de la porte d'entrée en PVC.
- Toiture : Ardoises sur l'ensemble des bâtiments à l'exception du bâtiment 1 et de la petite réserve (photo C) dont la couverture est en tôle ondulée.

Recommandations

- Générales : Restaurer dans le respect des matériaux d'origine; la terre, la pierre et le bois. Bannir l'emploi du ciment pour les reprises de maçonnerie, les encadrements et les enduits. Préférer l'emploi de la chaux pour les enduits comme cela était à l'origine.
- Particulières : Entretenir rapidement les toitures et consolider les maçonneries qui fissurent.
- Volume / extension : Les extensions devront s'intégrer avec les volumétries existantes et préserver la composition d'ensemble en « U »
- Percements : Bannir les menuiseries en PVC. Préférer le bois ou l'alu.
- Toiture : Remplacer la tôle ondulée des bâtiments en terre par de l'ardoise.

N°17 — *Lieu-dit « La Bonnemais»*

Section cadastrale : 52
Position par rapport au centre bourg : Nord-Ouest

Plan Napoléonien de 1825 Ech: 1/2500

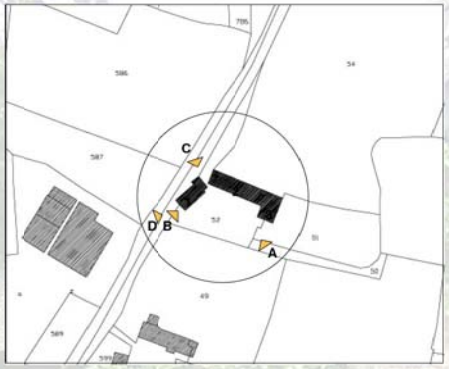

Plan cadastre Ech: 1/2500

Photo A

Photo B

Photo C

Photo D

Aspect d'ensemble

- Intérêt patrimonial : La composition d'ensemble est parfaitement lisible. Même si la disposition a évolué, la forme générale en « U » a été conservée.
  Les bâtiments agricoles 1 & 3 ont conservé toute leur authenticité d'aspect.
  Le bâtiment 2 a subi quelques modifications d'ouvertures mais sa volumétrie n'a pas changé.
- Etat général : Mauvais état pour le bâtiment 1. Moyen pour les bâtiments 2 & 3.
- Eléments remarquables : Une pierre sculptée placée dans une ancienne ouverture sur le pignon de la dépendance 1 (photo B).

Données historiques

- Origine : XVIIIème pour la bâtiment 1. XIXème-XXème pour les autres bâtiments.
- Forme : A l'origine, cette exploitation agricole se composait de 3 bâtiments placés en forme de « U » autour d'une cour orientée au sud. Actuellement, cette organisation reste identique, exception faite que seul bâtiment 1 est d'origine. Les bâtiments 2 & 3 se sont organisés après la démolition des deux bâtiments précédents. On peut noter que la cour a été très agrandie.

Fonction

- Origine : Exploitation agricole.
- Actuelle : Exploitation agricole.

Matériaux

- Murs : Tous les bâtiments sont en maçonnerie de terre avec solin en pierre. Seul le bâtiment d'habitation 2 est enduit au ciment.
- Ouvertures : Toutes les ouvertures du bâtiment 1 ont conservé leur carrées bois. Pour le bâtiment 2, linteaux et jambages bois, jambages en briques et appuis en béton pour certaines ouvertures. La plupart des ouvertures ne sont pas d'origine.
- Toiture : Toutes les toitures sont en ardoises + ligne de faîtage en terre cuite.

Recommandations

- Générales : Préserver la composition d'ensemble et entretenir dans le respect des matériaux existants. Supprimer l'enduit ciment sur le corps principal de l'habitation. Préferer la chaux ou la terre.
- Particulières : Entretenir rapidement le bâtiment 1 (toiture et maçonnerie)
- Volume / extension : Les extensions devront préserver la composition générale et la lecture de chaque bâtiment.
- Percements : Eviter la création de nouveaux percements qui perturbent la lecture des différents bâtiments. Préserver les encadrements bois et les ouvertures existantes.
- Toiture : Entretenir les toitures ardoises.

N°18 — Lieu-dit « La Bonnemais»

Sections cadastrales : 582-781
Position par rapport au centre bourg : Nord-Ouest

Plan Napoléonien de 1825 Ech: 1/2500

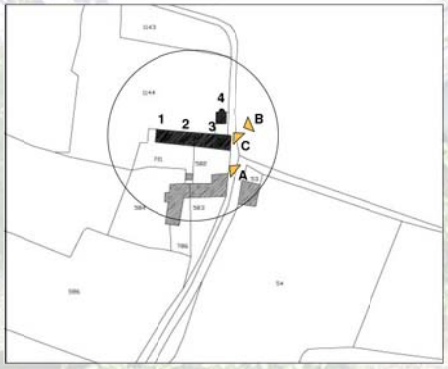

Plan cadastral Ech: 1/2500

Photo A
Bâtiments 1, 2 & 3

Photo B
Bâtiments 2 & 3

Photo C
Bâtiment 4

Aspect d'ensemble

- Intérêt patrimonial : La composition d'origine est clairement lisible. Les bâtiments des différentes époques se sont juxtaposés formant une vaste longère.
  Les bâtiments 1 & 2 ont subi de profondes modifications. Seule la volumétrie est conservée.
  Les bâtiments 3 & 4 ont conservé leur authenticité d'aspect. Les différentes fonctions sont encore lisibles.
- Etat général : Bon pour l'ensemble du bâtiment.
- Eléments remarquables : Pas d'élément remarquable.

Données historiques

- Origine : XVIIIème - XIXème siècle pour le bâtiment 3. Probablement la même époque pour le bâtiment 2; les modifications de façade ne permettent pas de dater précisément cette partie du bâtiment. XIXème pour la partie 1 et le bâtiment 4.
- Forme : Dès l'origine, les bâtiments se sont juxtaposés formant un ensemble linéaire placé perpendiculairement à la route. Chaque nouvelle extension se plaçant en pignon Ouest du précédent.

Fonction

- Origine : habitation et dépendances.
- Actuelle : habitation et dépendances.

Matériaux

- Murs : Toutes les maçonneries sont en terre avec solin en pierre. Des reprises de maçonnerie en parpaings sont visibles sur les parties 1 et 2 du bâtiment. Elles correspondent à des modifications des ouvertures existantes.
- Ouvertures : Peu d'ouvertures ont conservé leur encadrement d'origine en bois. La modification ou la création de nouveaux percements (gerbières sur les parties 1 & 2) entraine une multitude c'encadrement de nature différente: bois, ciment, briques.
- Toiture : Toutes les toitures sont en ardoises.

Recommandations

- Générales : Entretenir dans le respect des matériaux existants. Bannir l'emploi du ciment pour les enduits extérieurs.
- Particulières : Enduire les parties en parpaings à la terre ou à la chaux. Entretenir le bâtiment 4; la végétation dénature les maçonneries. La cheminée en briques se destructure.
- Volume / extension : Les extensions ne devront pas rompre la composition d'origine de l'ensemble et devront respecter les gabarits existants.
- Percements : Eviter la création de nouveaux percements en sur la façade principale.
- Toiture : Aspect ardoises naturelles.

N°19 *Lieu-dit « Le Chêne Piqué»*

Sections cadastrales : **62**-1336
Position par rapport au centre bourg : Ouest / Nord-Ouest

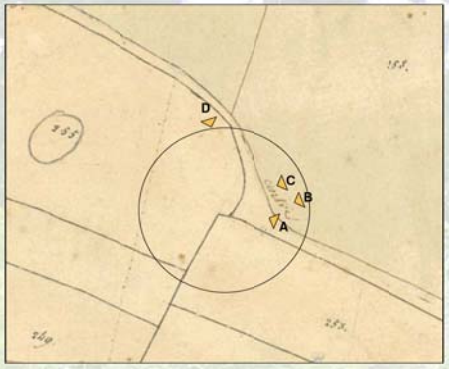

Plan Napoléonien de 1825 Ech: 1/2500

Plan cadastre Ech: 1/2500

Photo A

Photo B

Photo C

Photo D

Aspect d'ensemble

- Intérêt patrimonial : La composition d'origine reste lisible et ce malgré l'adjonction de diverses extensions (photo B). L'habitation a conservé son authenticité d'aspect.
- Etat général : Moyen pour l'ensemble des bâtiments.
- Eléments remarquables : Pas d'élément remarquable.

Données historiques

- Origine : XIXème siécle.
- Forme : Une habitation (photo A) placée dos à la route, autour de laquelle sont venus se greffer des appentis. Une seconde série d'abris se sont placés perpendiculairement formant actuellement une composition en forme de « L ».

Fonction

- Origine : Habitation.
- Actuelle : Habitations et dépendances.

Matériaux

- Murs : Toutes les maçonneries sont en terre avec solin en pierre. Un enduit ciment recouvre la façade sud de l'habitation.
- Ouvertures : Linteaux et appuis en béton. Les encadrements sont en briques. Certaines ouvertures ont été modifiées.
- Toiture : en ardoises sur les bâtiments anciens. Tôle ondulée sur les abris.

Recommandations

- Générales : Restaurer dans le respect des matériaux existants. Supprimer l'enduit ciment en façade sud. Préférer la chaux ou la terre.
- Particulières : Eviter la mise en place de coffres de volets roulants exterieurs.
- Volume / extension : Eviter les extensions supplémentaires sur l'habitation compte tenu de la présence de nombreux appentis sur l'ensemble des façades du bâtiment.
- Percements : Eviter les percements supplémentaires en façade sud afin d'éviter de dénaturer la lecture des différentes fonctions du bâtiment.
- Toiture : Entretenir les toitures en ardoises.

N°20 *Lieu-dit « L' Ecotay»*

Sections cadastrales : 208-**805**-**806**-807
Position par rapport au centre bourg : Nord

Plan Napoléonien de 1825 Ech: 1/2500

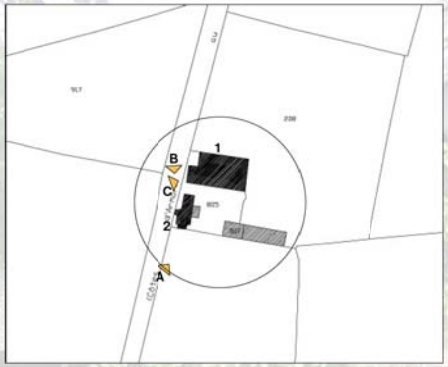

Plan cadastre Ech: 1/2500

Photo A
Bâtiments 1 & 2

Photo B
Bâtiment 2

Photo C
Bâtiment 1

Aspect d'ensemble

- Intérêt patrimonial : La composition d'origine a peu évolué. Les bâtiments d'origine sont toujours présents mais ont subi des modifications de volumes et de façades.
  Le bâtiment 2 a conservé son authenticité d'aspect malgré les nombreux appentis qui y ont été accolés.
  Le bâtiment 1 a subi de nombreuses mocifications de façades perturbant la lecture d'origine du bâtiment.
- Etat général : Moyen.
- Eléments remarquables : Présence d'un four semi circulaire en façade du bâtiment 2. Pas visible à cause de la végétation.

Données historiques

- Origine : Le cadastre Napoléonien nous renseigne sur la présence des bâtiments 1 et 2 en 1825. Les nombreuses modifications de façade et de volumétrie ne permettent pas de dater précisément. Toutefois, d'après le bâtiment 2, on peut situer la construction au XVIIIème siècle.
- Forme : Le vaste corps d'habitation s'est installé perpendiculairement à l'axe routier. Une dépendance comprenant un four à pain est placée perpendiculairement à celui-ci, dos à la route. Diverses extensions ont été construites autour de la dépendance et sur la façade nord de l'habitation.

Fonction

- Origine : Habitation et dépendances.
- Actuelle : Ferme.

Matériaux

- Murs : Maçonnerie de terre avec solin en pierre sur l'ensemble des bâtiments. Le bâtiment 1 est recouvert d'un enduit ciment en façade sud et en pignon appentis en tôle ondulée, bois et parpaings contre les pignons du bâtiment 2.
- Ouvertures : Toutes les ouvertures ont été transformées et possèdent des encadrements en ciment et habillage bois des linteaux.
- Toiture : Ardoises pour l'ensemble des toitures. Fibro-ciment pour le bâtiment 2.

Recommandations

- Générales : Restaurer dans les respect des matériaux d'origine. Supprimer l'enduit ciment sur l'ensemble du bâtiment 1. Préférer la chaux ou la terre.
- Particulières : Attention aux plantes qui peuvent abîmer les maçonneries en terre. Entretenir rapidement le bâtiment 2 et supprimer le petit appentis en tôle à son pignon.
- Volume / extension : Les extensions devront respecter les gabarits existants.
- Percements : Eviter la création de percements dont les gabarits et le positionnement ne correspondent pas au bâtiment d'origine.
- Toiture : Aspect ardoises naturelles. Remplacer la toiture fibro-ciment du bâtiment 2.

N°21 — *Lieu-dit « La Nouette»*

Section cadastrale : 1411
Position par rapport au centre bourg : Nord-Est

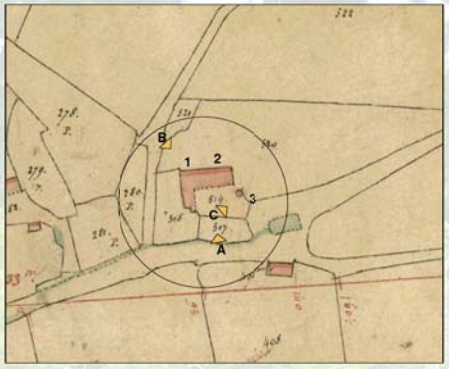

Plan Napoléonien de 1825 Ech: 1/2500

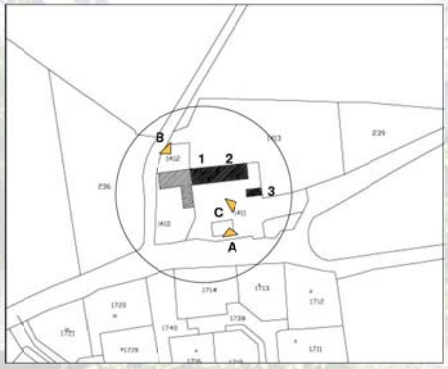

Plan cadastre Ech: 1/2500

Photo A
Bâtiments 1, 2 & 3

Photo B
Bâtiments 1 & 2

Photo C
Bâtiment 3

Aspect d'ensemble

- Intérêt patrimonial : La composition d'ensemble a fortement évolué et la composition d'origine est peu perceptible. Ce bâtiment représente toutefois un bel exemple de longère.
- Etat général : Bon pour l'ensemble des bâtiments.
- Eléments remarquables : L'architecture atypique du volume 1; une toiture à croupe tronquée avec coyaux.

Données historiques

- Origine : Le cadastre Napoléonien nous renseigne simplement sur la présence de ces bâtiments en 1825.
- Forme : A l'origine, les bâtiments s'organisaient en forme de « L ». Un petit bâtiment agricole est disposé à l'est de la cour. Des extensions se sont placées en pignons Est et Ouest du corps d'habitation, formant un vaste ensemble linéaire. Aujourd'hui, cet ensemble est divisé en deux propriétés. L'ancienne aile ouest (grange), s'ouvrant sur la cour, a été refermée et s'oriente désormais vers la parcelle voisine à l'ouest.

Fonction

- Origine : Une habitation et dépendances.
- Actuelle : 2 habitations.

Matériaux

- Murs : Toutes les maçonneries sont en terre avec solin en pierre.
- Ouvertures : Encadrements bois sur appuis en béton à l'étage. Habillage bois des encadrements béton au rez-de-chaussée. Toutes les menuiseries sont en bois.
- Toiture : Toutes les toitures sont en ardoises.

Recommandations

- Générales : Respecter les matériaux d'origine. Supprimer les enduits ciment pour la pérennité des maçonneries en terre. Préferer la terre ou la chaux.
- Particulières : Préserver les particularités architecturales de chaque bâtiment. Eviter les descentes d'eaux pluviales en PVC.
- Volume / extension : Les extensions devront s'intégrer avec les volumétries existantes.
- Percements : Eviter la création de nouveaux percements en façade sud.
- Toiture : Aspect ardoises naturelles.

N°22 — *Lieu-dit « La Nouvelle Métairie»*

Sections cadastrales : **321**-322
Position par rapport au centre bourg : Est / Nord-Est

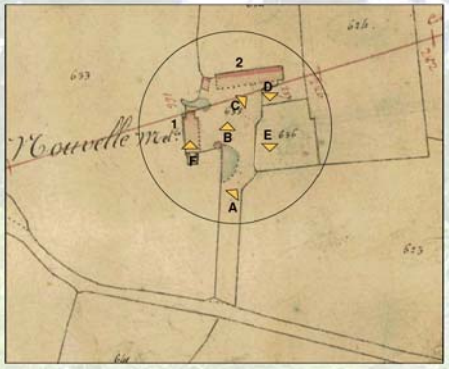

Plan Napoléonien de 1825 Ech: 1/2500

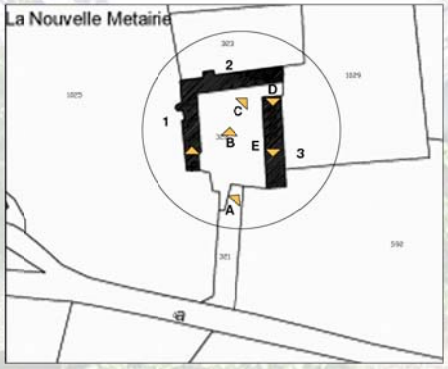

Plan cadastral Ech: 1/2500

Photo A
Bâtiment 3

Photo D
Bâtiment 3

Photo B
Bâtiments 2 & 3

Photo E
Bâtiment 3

Photo C
Bâtiment 2

Photo F
Bâtiment 1

Aspect d'ensemble

- Intérêt patrimoniale : Belle composition d'ensemble. La végétation empêche une lecture claire de l'ensemble. L'ensemble des bâtiments ont conservé leur authenticité d'aspect.
- Etat général : Très mauvais état. Certains bâtiments se décomposent (photo B)
- Eléments remarquables : pas d'élément remarquable.

Données historiques

- Origine : XVIIIème siècle pour les bâtiments 1 & 2. Diverses extensions et bâtiment 3 au XIXème siècle.
- Forme : A l'origine, deux grands corps de bâtiments (1 & 2) disposés perpendiculairement , à l'écart de la route. Diverses extensions sur les bâtiments 1 et 2 se sont plac és dans le prolongement venant crée un vaste ensemble en forme de « L ». Par ailleurs, le bâtiment 3 à été construit en pendant du bâtiment 1 venant crée une vaste composition en forme de « U ».

Fonction

- Origine : ferme.
- Actuelle : inoccupé.

Matériaux

- Murs : toutes les maçonneries sont en terre avec solin en pierre.
- Ouvertures : Toutes les fenêtres ont conservé leur encedrement en double carrées bois d'origine. Plus de menuiseries.
- Toiture : Toutes les toitures sont en ardoises.

Recommandations

- Générales : Entretenir rapidement toutes les toitures, maçonneries tout en respectant les matériaux d'origine: terre, pierre et bois. Proscrire l'emploi du ciment pour les enduits et les maçonneries.
- Particulières : Eviter la prolifération de la végétation qui abime les maçonneries. Préserver l'unicité des façades et de la cour.
- Volume / extension : Les extensions devront préserver la composition d'ensemble en forme de « U » et s'accorder avec les gabarits existants.
- Percements : Dans le cas de modification ou réfection d'ouvertures, préserver ou remplacer les carrées bois d'origine par des nouvelles. Les ouvertures devront conserver des gabarits traditionnels; éviter leur prolifération afin de na pas dénaturer la lecture de chacun des volulmes du bâtiments. Bannir le PVC pour les menuiseries.
- Toiture : Entretenir rapidement toutes les toitures. Aspect ardoises naturelles.

N°23 Lieu-dit « La Bréhaudais»

Sections cadastrales : 276-**277**-278
Position par rapport au centre bourg : Ouest

Plan Napoléonien de 1825 Ech: 1/2500

Plan cadastral Ech: 1/2500

Photo A
Bâtiment 1

Photo B
Bâtiment 2

Photo D

Photo C
Bâtiment 3

Photo E
Bâtiment 1

Aspect d'ensemble

- Intérêt patrimonial : Malgré une belle composition d'ensemble aujourd'hui, cet ensemble apparaît être issu d'un profond remaniement d'une ancienne ferme. Il s'agit d'un bel exemple de ferme modèle.
- Etat général : Bon pour le bâtiment d'habitation (photo A). Moyen pour les bâtiments agricoles (photo B & C).
- Eléments remarquables : Un porche en ossature bois à la jonction des deux ailes du bâtiment (photo D). La composition du bâtiment d'habitation (photo A) avec son entrée en saillie et surmontée d'un fronton

Données historiques

- Origine : XVIIIème siècle pour le bâtiment d'origine (à droite sur la photo C). Les bâtiments agricoles (photo B et C) datent probablement du milieu du XIXème siècle. Fin XIXème siècle pour l'habitation (photo A).
- Forme : Comme le montre le cadastre napoléonien de 1825, un vaste bâtiment disposé parallélement à la route forme une cour. Différents petits bâtiments s'organisent ensuite autour de celle-ci. L'ensemble de ces édifices ont été détruits pour laisser place à un vaste ensemble de bâtiments en « U » construits probablement vers le milieu du XIXème siècle. Il apparaît qu'à la fin du XIXème siècle, le corps central, faisant face à la route, ait subi de profondes modifications et soit devenu « la ferme modèle » que nous voyons aujourd'hui (photo A).

Fonction

- Origine : Ferme comprenant une habitation, une étable, une grange, une soue à cochon et autres dépendances.
- Actuelle : Habitations et dépendances.

Matériaux

- Murs : Tous les bâtiments sont en maçonnerie de terre avec solin en pierres à l'exception d'un petit édifice en parpaings à l'entrée de la cour (à droite de la photo A). L'habitation a été enduite au ciment récemment.
- Ouvertures : Toutes les ouvertures ont conservé leur aspect d'origine à l'exception d'une porte de l'étable transformée en fenêtre; les encadrements des ouvertures de l'habitation sont en briques sur appui ciment alors que ceux des bâtiments agricoles sont des carrées doubles en bois.
- Toiture : Toutes les toitures sont en ardoises naturelles avec ligne de faîtage en terre cuite.

Recommandations

- Générales : Préserver la composition d'ensemble et respecter les matériaux d'origine; la terre, la pierre et le bois. Supprimer l'enduit ciment sur le bâtiment. Préférer la chaux naturelle ou la terre pour tous les enduits extérieurs.
- Particulières : Préserver les carrées bois et les particularités architecturales de chacun des bâtiments. Supprimer le petit appentis en parpaings à l'entrée de la cour (photo B). Préserver l'unicité de la cour et des façades.
- Volume / extension : Eviter la création d'extensions sur les façades des bâtiments donnant sur la cour, afin de ne pas rompre la lecture des différents volumes.
- Percements : Eviter la création de nouvelles ouvertures afin de ne pas dénaturer l'écriture architecturale des bâtiments.
- Toiture : Entretenir les toitures en ardoises naturelles surtout celles des dépendances.

N°24 *Lieu-dit « Le Bourg»*

Section cadastrale : **519**-520
Position par rapport au centre bourg : face à l'église.

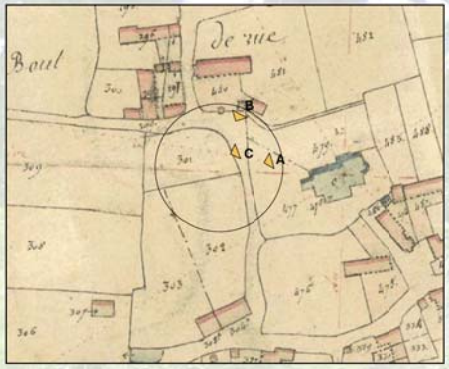

Plan Napoléonien de 1825 Ech: 1/2500

Plan cadastral Ech: 1/2500

Photo A

Simulation de réfection des enduits et des menuiseries

Photo B

Photo C

Aspect d'ensemble

- Intérêt patrimonial : Le bâtiment a parfaitement conservé son authenticité d'aspect; La façade principale présente un bel ordonnancement. Il n'a subi aucune modification hormis la vaste extension construite en façade arrière (photo B).
- Etat général : Bon pour l'ensemble du bâtiment
- Eléments remarquables : Les encadrements de fenêtres en bois sont moulurés (photo C). Deux couleurs d'enduit à la chaux ont été utilisées pour créer de faux appareillages en pierre sur la façade principale (photo A).

Données historiques

- Origine : XIXème siècle.
- Forme : Le bâtiment se place le long de la voie offrant une façade « noble » sur la rue. Un appentis a été greffé ultérieurement sur toute la façade arrière (photo B).

Fonction

- Origine : Habitation.
- Actuelle : Habitation.

Matériaux

- Murs : Maçonnerie de terre avec solin en pierres.
- Ouvertures : Toutes les ouvertures de la façade principale ont conservé leurs menuiseries et encadrements d'origine en bois.Sur le pignon nord, les ouvertures possédent des encadrements mixtes bois et briques sur le bâtiment principal et bois, briques et béton sur l'appentis.
- Toiture : Toiture en ardoises naturelles avec ligne de faîtage en terre cuite.

Recommandations

- Générales : Entretenir dans le respect des matériaux existants: pierre, terre et bois. Pour la pérennité de la maçonnerie de terre, les enduits devront être à la terre ou à la chaux.
- Particulières : Préserver les particularités architecturales du bâtiment notamment l'enduit bicolore de la façade principale et les encadrements moulurés des ouvertures.
- Volume / extension : Les extensions devront respecter les gabrits et volumétries existantes dans le bourg.
- Percements : Tous les encadrements bois devront être conservés. Eviter la création de nouvelles ouvertures afin de ne pas dénaturer l'ordonnancement de la façade principale.
- Toiture : Aspect ardoises naturelles.

N°25 *Lieu-dit « Le Bourg»*

Section cadastrale : **1801**-1802
Position dans le centre bourg : Nord

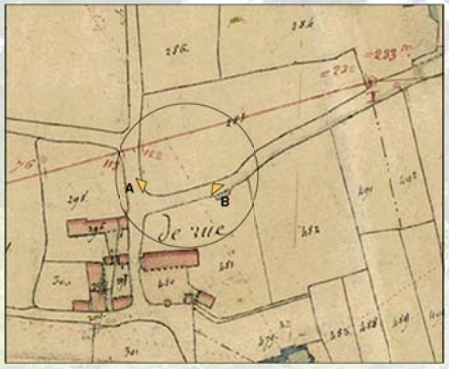

Plan Napoléonien de 1825 Ech: 1/2500

Plan cadastre Ech: 1/2500

Photo A

Photo B

Aspect d'ensemble

- Intérêt patrimonial : Ce bâtiment a parfaitement conservé son authenticité d'aspect. Il représente un bel exemple de l'habitation de la seconde moitié du XIXème siècle.
- Etat général : Bon état général du bâtiment.
- Eléments remarquables : Enduit à la chaux bicolore formant un dessin géométrique sur la façade (photo A)

Données historiques

- Origine : XIXème siècle pour le bâtiment concerné.
- Forme : Le bâtiment s'est installé à l'intersection de deux voies de circulation. Placé en bordure et perpendiculairement à un chemin, il est situé parallèlement et à l'écart de la route principale. Sa façade, enduite et décorée, est orientée vers cette route. Puis, utilisé comme école communale, de nombreux bâtiments ont été construits à proximité, sur la même parcelle.

Fonction

- Origine : Une habitation.
- Actuelle : Bâtiment d'école désaffecté.

Matériaux

- Murs : Toutes les maçonneries sont en terre sur solin en pierres. Un enduit à la chaux bicolore recouvre toute la façade Ouest du bâtiment.
- Ouvertures : Toutes les ouvertures ont conservées leur encadrement d'origine en briques. Toutes les menuiseries sont en bois à grand carreaux.
- Toiture : La toiture est en ardoises naturelles avec ligne de faîtage en terre cuite.

Recommandations

- Générales : Respecter les matériaux existants: terre, pierre, briques et bois. Bannir l'emploi du ciment pour les enduits extérieurs, préférer des enduits à base de chaux comme celui déjà présent.
- Particulières : Préserver et entretenir l'enduit bicolore. Réparer la descente d'eau pluviale afin que l'eau ne dénature pas davantage les enduits et les maçonneries.
- Volume / extension : Eviter la création d'extensions en façade principale afin de ne pas dénaturer sa composition. Les extensions devront respecter les gabrits existants.
- Percements : Eviter la création de nouveaux percements sur les façades principales. Les nouveaux percements devront respecter les gabarits traditionnels des ouvertures.
- Toiture : Aspect ardoises naturelles.

N°26 — Lieu-dit « Le Plessis»

Section cadastrale : 284-285-286-**287**-288-289
Position par rapport au centre bourg : Est / Nord-Est

Plan Napoléonien de 1825 Ech: 1/2500

Plan cadastre Ech: 1/2500

Photo A
Bâtiments 1 & 3

Photo C

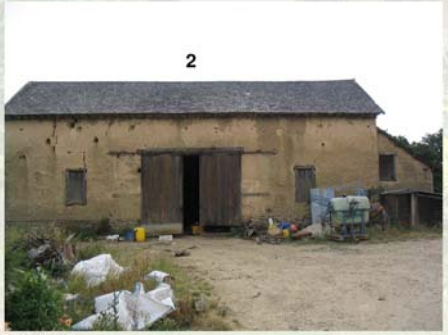

Photo B
Bâtiment 2

Photos D & E
Bâtiment 1

Aspect d'ensemble

- Intérêt patrimonial : La composition d'origine reste parfaitement lisible. L'ensemble des bâtiments a conservé son authenticité d'origine.
- Etat général : mauvais état pour l'ensemble des bâtiments.
- Eléments remarquables : toiture à croupe en tuiles avec coyaux. du bâtiment 1 (photo A). Les ouvertures ovales en œil de bœuf au deuxième étage de l'habitation (photo E). L'ordonnancement de la façade avec ses deux pilastres.

Données historiques

- Origine : XVIIIème siècle pour les bâtiments 1 & 2. Diverses extensions au XIXème siècle.
- Forme : Situés à l'écart de la route, les bâtiments se disposent en forme de « L »; L'habitation (photo A) sinstalle en fond de cour. La grange sur le côté ouest de la cour (photo B). Le cadastre Napoléonien nous renseigne sur la présence d'un bâtiment situé en pignon ouest de l'habitation (Photro A). Celui-ci a été démoli au XIXème et remplacé par un hangar. Sur l'autre pignon, est venu se placer un grand corps de bâtiment formant un vaste ensemble linéaire en fond de cour.

Fonction

- Origine : habitation noble (bâtiment 1) + grange (bâtiment 2) + dépendance.
- Actuelle : habitation + ferme.

Matériaux

- Murs : Toutes les maçonneries sont en terre avec solin en pierre. Quelques reprises de maçonnerie en parpaings sur le bâtiment 3.
- Ouvertures : Toutes les ouvertures des bâtiments 1 & 2 ont conservés leur encadrement d'origine en carrées bois moulurées. Certains appuis de fenêtre ont été remplacés par du ciment. Sur le bâtiment 3, les encadrements sont en bois ou en ciment. Toutes les menuiseries sont en bois.
- Toiture : Tuiles pour l'habitation et une partie du bâtiment 3. Ardoises sur le hangar. Fibro-ciment sur les extensions.

Recommandations

- Générales : Restaurer rapidement dans le respect des matériaux d'origine : pierre, terre, bois et tuiles. Bannir l'emploi du ciment pour les maçonneries et les enduits; préferer la terre ou la chaux.
- Particulières : Préserver les particularités architecturales de chaque bâtiment. Enduire les parpaings à la terre ou à la chaux.
- Volume / extension : Les extensions devront respecter les volumétries existantes. Eviter la création d'extension en façade principale du bâtiment 1 afin de ne pas rompre l'ordonnancement de la façade.
- Percements : Eviter la création de nouveaux percements sur l'habitation afin de ne pas dénaturer l'ordonnancement de la façade. Préserver tous les encadrements en bois.
- Toiture : Préserver les tuiles en toiture. En cas de réfection, remplacer le fibro-ciment par des tuiles.

Recommandations architecturales

Préambule,

Les présentes recommandations architecturales sont établies dans le but de préserver le patrimoine bâti ancien situé sur la commune de Cintré ; en effet, il existe un large panel de bâtiments dits « ordinaires » qui ne manque pourtant pas d'intérêts. Ils représentent la trace de savoir-faire ancestraux hérités de nos pères et qu'il faut préserver.

Cependant, malgré leur intérêt esthétique et historique, ces bâtiments sont souvent malmenés : du fait de leur « non-protection », il n'est pas rare de les voir subir des interventions abusives, des transformations peu respectueuses des techniques de construction ou bien encore de les voir tout simplement laissés à l'abandon…

Un large patrimoine caractérisé par une architecture en terre,

En marge du centre bourg, la commune de Cintré a pour caractéristique principale de posséder un grand nombre de bâtiments en terre et plus précisément en bauge (comme on peut le voir au travers des bâtiments recensés). Une des premières recommandation architecturale qui peut être mentionnée est tout d'abord :

La compréhension et le respect de techniques de constructions à savoir majoritairement la bauge

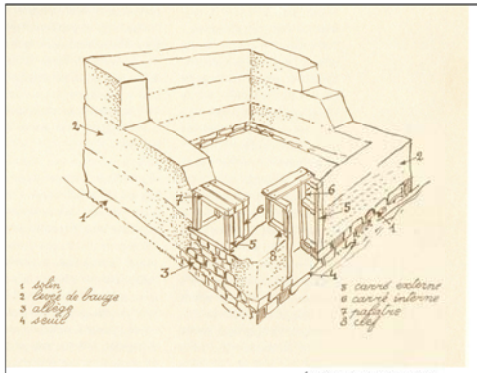

Source : **Les maisons de Bretagne**, Tiez Breiz, Éditions Eyrolles, 1996.

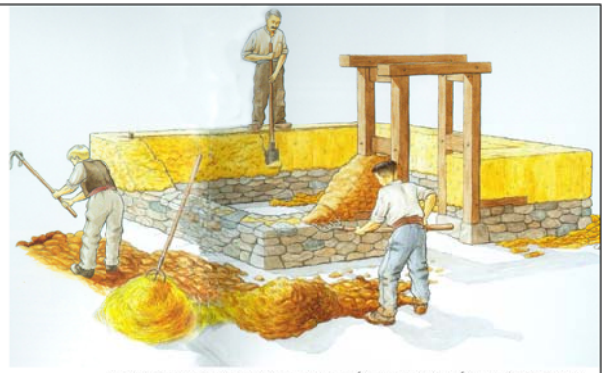

Source : **Architecture de Terre**, P;Bardel & J.L Maillard, Éditions Apogée, Écomusée du pays de Rennes, 2002.

La Bauge est une technique de construction à base de terre crue. Les murs reposent sur un soubassement en pierres appelé solin. La terre, à laquelle on mélange de la paille, est ensuite posée par couche successives que l'on nomme des levées. On attendait qu'une levée soit sèche avant de poser la levée suivante.

Pour plus d'informations, se reporter aux ouvrages suivants:
Constructions en terre en Ille-et-Vilaine. Marc PETITJEAN. Éditions Apogée 1995.
Architecture de terre en Ille-et-Vilaine. Philippe Bardel et Jean-Luc Maillard. Editions Apogée. Ecomusée du pays de Rennes 2002.

Le respect des matériaux de constructions : La terre est **incompatible avec des matériaux comme: le béton, le ciment ou le plâtre**. Ceux-ci sont à proscrire quelle que soit la nature de l'intervention. On utilisera des enduits à base de terre et de chaux ou des mortiers de chaux.

Les enduits :
La terre est un matériau qui présente la qualité de pouvoir absorber une certaine quantité de vapeur d'eau et de la restituer par la suite. On dit que le mur respire. Lors de la restauration d'une bâtisse en terre, il est préférable d'utiliser des enduits à la chaux qui ne bloquent pas les échanges de vapeur d'eau. L'humidité entrera mais elle sortira aussi. Au contraire , **un enduit à base de ciment est totalement proscrit** ; en effet, il empêche les murs en terre de « respirer », l'humidité ne peut plus s'échapper, provoquant à long terme, une forte dégradation de la maçonnerie mais aussi des abouts de poutres et des carrées bois.

Source : **Les maisons de Bretagne**, Tiez Breiz, Éditions Eyrolles, 1996.

La chaux grasse

1 - L'adhérence est très bonne.
2 - L'enduit de chaux est un matériau très plastique dont la prise est très lente et se fait sans retrait, donc en principe sans faïençage. Si cependant il y en a un, on peut resserrer l'enduit en remontant. La lenteur de prise laisse le temps de travailler et de reprendre une gâchée ou un panneau sans que les reprises se lisent sur l'ensemble.
3 - Les enduits à la chaux grasse sont très résistants. Leur résistance s'acquiert avec le temps. Au bout d'un an, ils sont aussi résistants que les enduits à la chaux hydraulique qui sont des petits ciments. (Un enduit ne nécessite pas d'offrir une résistance immédiate puisqu'en principe, ce n'est pas lui qui tient le mur.)
4 - Les enduits à la chaux grasse laissent respirer les murs, matériaux naturels, vivants, perméables à la vapeur d'eau que dégagent l'habitation et les habitants. Cette humidité entrera, mais elle sortira aussi.
On peut considérer que l'enduit de chaux travaille comme une tuile de terre cuite, absorbant l'eau, mais qui, une fois mouillée, favorise le ruissellement de l'eau de pluie sur sa surface.
5 - Parce qu'il respire, l'enduit de chaux est aussi un bon isolant thermique.
Extrait de « Chaux aérienne et techniques de mise en œuvre », édité par Tiez Breiz, 1993.

Dosages de chaux

Indications en volumes pour faciliter la confection et l'utilisation de petites quantités de chaux.

Pour les enduits
Gîclage : de 1 volume de chaux pour 4 volumes de sable à 1 volume de chaux pour 2,5 volumes de sable.
Finition : de 1 volume de chaux pour 7 volumes de sable à 1 volume de chaux pour 4 volumes de sable.

Pour la maçonnerie
De 1 volume de chaux pour 7 volumes de sable à 1 volume de chaux pour 4 volumes de sable.

Béton de chaux dans la pose des carrelages
1 volume de chaux pour 3 volumes d'un mélange comprenant : 1 volume de sable 0,5 + 1 volume de gravier 5/10 + 1 volume de gravier 10/20.

Joints
1 volume de chaux pour 4 volumes d'un mélange comprenant 1/3 de terre et 2/3 de sable.

Badigeon
1 volume de chaux pour 2 volumes d'eau.

Préserver les murs de l'humidité : laisser un débord de toit suffisant et installer un système d'évacuation des eaux pluviales de façon à protéger le mur des eaux de ruissellement. Les descentes de gouttières doivent être raccordées au fossé. D'autre part, il est important d'installer un drain à la base du mur de façon à éviter les remontées capillaires d'humidité.

Les ouvertures : les percements des ouvertures en bauge sont généralement constitués de « carrées » en bois ; elles sont réalisées avec « deux cadres en chêne, de forte section, placés au nu intérieur et extérieur du mur » (extrait de « architecture de terre » de P.Bardel et J.L Maillard »). **Au delà de sa dimension décorative, la carrée constitue l'élément structurel de l'ouverture.**
Les remplacements des carrées d'origine par des linteaux ou appuis de fenêtres en béton sont par conséquent proscrits ; ils dénaturent l'authenticité des constructions en terre et n'apportent rien de plus au niveau structurel.

Parallèlement, les ouvertures traditionnelles des maisons en terre ou en pierres sont toujours plus hautes que larges. **Il est nécessaire de conserver leurs proportions pour ne pas perturber la composition de la façade.** Les nouvelles ouvertures éventuelles doivent s'integrer dans la façade, au niveau des gabarits, des hauteurs et du "rythme" des travées d'ouvertures. Il est fortement recommandé, lors de reconversions de granges en habitations, de ne pas modifier les ouvertures existantes; les grandes portes peuvent devenir des baies vitrées, ceci afin de conserver la lecture originelle des bâtiments.

Les menuiseries : le choix des menuiseries doit s'harmoniser avec l'écriture architecturale des bâtisses à restaurer et des différents matériaux d'origine ; par conséquent, **il est préférable de mettre en œuvre des menuiseries en bois** (avec des essences de pays telle que le chêne ou le châtaignier). Cependant, on peut comprendre que l'on puisse désirer des menuiseries « sans entretien » ; dans ce cas, on tolère des menuiseries en aluminium : leur largeur correspond aux épaisseurs traditionnelles en bois, au contraire des menuiseries PVC qui dénaturent les bâtiments.
Proscrire l'emploi du PVC, matériau non recyclable dont le Parlement Européen a adopté, le 03 Avril 2002, une résolution européenne demandant sa suppression.

Lexique

Carrée :
Cadre de chêne (simple ou double) destiné à former les ouvertures dans les murs de bauge.

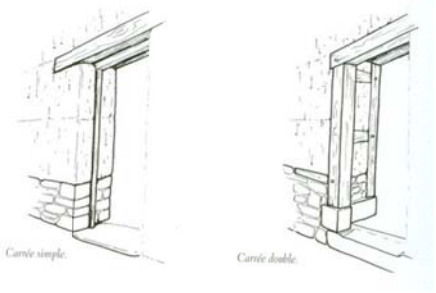
Carrée simple.

Carrée double.

Source : **Architecture de Terre**, P;Bardel & J.L Maillard, Éditions Apogée, Écomusée du pays de Rennes, 2002.

Coyau :
Dans une charpente, petite pièce oblique placée à la base des chevrons brisant la pente du toit et éloignant l'égout de toit du nu du mur.

Croupe:
Versant oblique de la toiture remplaçant le tympan du pignon.

Encadrement :
Partie de la maçonnerie qui entoure une baie ou un panneau.

Faîtage :
Ligne de faîte d'un toit, couverture de l'intersection de deux pentes opposées.

Ferme :
Dans une charpente, ouvrage triangulaire placé verticalement dans l'axe transversal d'une construction, principalement composé d'un entrait, de deux arbalétriers et d'un poinçon.

Ferme de tête:
Fermes positionnées aux extrémités du bâtiment et positionnées à l'aplomb des pignons ; ces fermes comportent des chevrons, parallèles aux arbalétriers qui supportent un torchis.

Jambage:
partie maçonnée d'une ouverture, de part et d'autre de la fenêtre.

Jeti :
Enduit de chaux très fine projetée par couches successives sur les murs de terre avec un balai trempé dans le liquide.

Lattis:
baguettes de châtaignier appliquées sur les murs à pan de bois, afin de fixer l'enduit à la terre ou à la chaux.

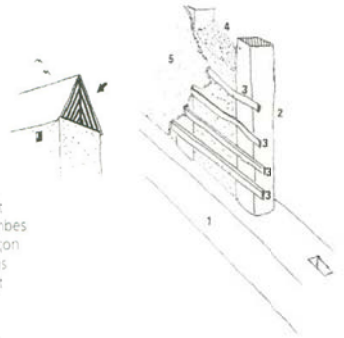

Le colombage

Source : **Construire en terre en Ille-et-Vilaine**, Marc Petitjean, Habitat et paysages d'Ille-et-Vilaine, Éditions apogée,1995.

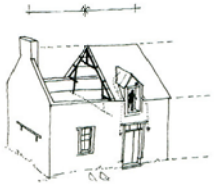
La place de la gerbière

Gerbière :
Ouverture destinée au passage des gerbes. (H : 1,80m, l : 0,90m) ; elle peut être passante : sous le débord de toit, débordante : dépassant l'égout du toit.

Les gerbières

Source : **Construire en terre en Ille-et-Vilaine**, Marc Petitjean, Habitat et paysages d'Ille-et-Vilaine, Éditions apogée,1995.

Linteau :
Pièce de bois ou de pierre qui reprend les efforts structurels au dessus d'une ouverture.

Œil-de-boeuf :
Petite fenêtre ronde ou ovale.

Pignon :
Partie des murs qui s'élève en triangle et sur laquelle porte l'extrémité de la couverture.

Soubassement ou solin :
Partie inférieure en pierres d'une construction sur laquelle porte l'édifice ; ce soubassement permet d'éviter les remontées capillaires tout en créant une assise pour le mur.

Souche de cheminée :
Partie de la cheminée qui déborde du toit.

Tympan :
partie triangulaire du pignon.